

L'Union départementale Cgt-FORCE OUVRIERE de Loire-Atlantique réaffirme son opposition à l'ouverture des magasins le dimanche et son attachement au repos dominical pour le plus grand nombre.

C'est cette position de principe qui a conduit FORCE OUVRIERE a signé dernièrement un accord départemental dans l'ameublement limitant l'ouverture à trois dimanches dans l'année (au lieu des 52 autorisés) avec des contreparties supérieures au Code du travail en termes de salaire (majoration de 110%), de récupération, de frais de garde et de transport.

L'UD Cgt-FORCE OUVRIERE de Loire-Atlantique regrette que certaines grandes enseignes (Carrefour, Auchan, Casino, etc.) aient décidé d'ouvrir leur magasin tous les dimanches matins jusqu'à 13h comme l'autorise la loi.

A chaque fois les sections locales FORCE OUVRIERE se sont prononcées contre ces ouvertures. La section FO Auchan Trignac a même obtenu de la direction que ce magasin reste fermé le dimanche.

Les enseignes sont donc obligées de recruter le plus souvent des étudiants pour assurer les ouvertures de magasins.

L'UD Cgt-FORCE OUVRIERE de Loire-Atlantique considère dans ces conditions qu'il est urgent de réglementer par la loi et par des accords collectifs l'ouverture des magasins le dimanche, en particulier dans l'agro-alimentaire.

Fait à Nantes, le 11 juin 2019